

EN QUOI LE PÈRE FAIT-IL SYMPTÔME AUJOURD'HUI ?

Louis Sciarra

Pour aborder cette question, je m'appuierai sur les enseignements que j'ai pu tirer d'une situation clinique. En toile de fond, j'en interrogerai les conséquences sur la constitution de l'Autre et plus largement sur le rapport à l'altérité - j'entends par là la différence des sexes et la différence des générations. Cette situation fait partie de celles que nous rencontrons de plus en plus dans notre exercice, avec des configurations familiales nouvelles. Elles justifient de ne jamais perdre de vue le fil générationnel dans lequel elles trouvent leur inscription, mais aussi de réfléchir à ce qu'elles peuvent engendrer dans la filiation. Le plus enseignant, à mon sens, concerne la diversité des destins individuels qui en résulte. Je rejoins en cela, me semble-t-il, les organisateurs de ces journées dans le soin qu'ils ont pris à les intituler « Famille contemporaine et mythes individuels ». Car, au-delà des déterminations du social, il y a toujours les incidences subjectives individuelles, celles qui touchent à la responsabilité du sujet - certes selon les lignes de force de sa structure clinique - à construire son mythe individuel, à donner corps à son fantasme.

Je commencerai par vous citer quelques lignes tout à fait explicites d'un livre paru en 1990. Elles nous font entrer de plain-pied dans le sujet. Textuellement : « Le père a-t-il un avenir en Occident ? Qui de nous, aux approches de l'an 2000, ne se pose la question ? Ne sommes-nous pas les spectateurs - complices ou résignés - d'une paternité éclatée, laquelle peut notamment prendre figure aujourd'hui d'une paternité

différée ou congelable ? [...] Il est désormais impossible de ne pas se demander – car les réponses ne sont plus évidentes – : Qu'est-ce qu'un père ? Qu'est-ce que la fonction paternelle ? Qu'est-ce qui fonde la filiation ? Nous ne pouvons échapper à ces interrogations anxieuses, car elles commandent notre avenir et nous concernent tous, hommes et femmes, mariés ou célibataires. Mort du père ou « père nouveau » ((il n'est pas difficile d'entendre aussi « pair »)) ? L'avenir nous demandera compte de notre réponse ». Ces propos signés Jean Delumeau, professeur au collège de France, inaugurent l'ouvrage collectif qu'il a dirigé avec un autre historien Daniel Roche, *Histoire des pères et de la paternité*, ouvrage de chercheurs de diverses disciplines : historiens, anthropologues, biologistes, théologiens... y compris des psychanalystes. Je m'y réfère parce que nous y retrouvons les questions fondamentales que nous partageons. Tenter d'y répondre relève d'une gageure qu'aucun chercheur ne peut à lui seul relever et nécessite des lectures pluridisciplinaires, singulières et croisées. Mais la multiplicité des lectures n'est pas non plus un gage de clarté. Si bien que nous autres, les psychanalystes, avons à préciser ce en quoi nous y sommes intéressés et ce que peuvent venir éclairer l'héritage Freudien et l'enseignement Lacanien en tant qu'ils situent la question du père comme centrale dans le discours psychanalytique. Nous avons en retour à adopter une certaine prudence quant à ne pas caricaturer notre lecture de la paternité, du patriarcat, de la fonction paternelle. Dans l'ouvrage que j'ai cité, les auteurs ne s'y trompent pas. Ils incitent à la réflexion, à l'analyse, à prendre la mesure de toute élaboration sur l'instance paternelle, ne serait-ce qu'en circonscrivant leur étude sur une période historique (de la fin du Moyen-âge jusqu'à de nos jours) et dans un territoire (celui de la France) donnés. Il n'est pas inutile de rappeler à l'occasion que le père n'occupe pas la même place d'autorité ni ne véhicule les mêmes effets durant ce demi-millénaire et qu'il évolue, qu'il ne reste pas figé et immuable. Il y a un contraste manifeste entre ce qu'ils ont nommé respectivement l' « âge d'or de la monarchie paternelle », à situer au XVIIème siècle, et « le pardessus du soupçon » avec les transformations contemporaines de la paternité après la seconde guerre mondiale.

Ceci pour vous faire entendre que nous avons intérêt à aborder la clinique contemporaine avec modestie et discernement, ce qui exclut à mon sens tout débordement ostensible du registre de l'affirmation « il n'y a plus de père ». Ce propos est erroné et schématique. J'avance que je ne le vérifie pas dans ma clinique. Il n'est pas bien difficile de faire le constat au quotidien que le signifiant « père » circule, qu'il ne s'est pas volatilisé, qu'il n'est ni obsolète ni rangé au placard, telle une relique antique susceptible d'être redécouverte à l'occasion d'un vide-grenier

et qui rappellerait sa légitimité d'antan. Je dirais plutôt que la clinique contemporaine nous interroge en permanence sur ce en quoi les modifications dans les discours sociaux, avec ce qui en découle au sein de l'institution familiale, viennent discréditer, déspécifier le père, le réduisant au géniteur, tout en l'entravant, en faisant barrage à sa circulation. Elles conduisent même les cliniciens à se confronter à des modalités inattendues, inédites, de l'opérateur paternel, ce qui nous oblige à les décrypter, à les repérer. C'est donc dans le détail de ce que l'actualité de la clinique nous dévoile que j'essaierai de faire valoir en quoi le père fait symptôme aujourd'hui. Il n'est pas exagéré de souligner que le bain social dans lequel nous vivons, du moins dans le monde occidental, donne plus de mal à repérer à la fois ce qu'il en est du père et ce qu'il en ressort de ses déterminations et de ses effets au cas par cas, compte tenu de la diversité des configurations familiales qui permettent « l'humanisation » du sujet, pour reprendre le terme de Jean Pierre Lebrun. Pour cela, il faut en passer par les questions que soulèvent de plus en plus de patients des jeunes générations et s'efforcer de lire les phénomènes cliniques rencontrés non seulement avec le repérage structural que nous avons appris avec Freud et Lacan, mais aussi en acceptant de se laisser surprendre par des manifestations cliniques qui n'obéissent pas à une psychopathologie classique et qui suscitent de nouvelles élaborations nées du transfert singulier avec chaque patient.

Ainsi, nous avons à ne pas faire preuve de surdit . En particulier,   entendre les interrogations de nos patients sur la fonction du p re, quand bien m me elles en passent par des mises en acte   d faut d'une parole qui fait acte et m taphorise un sympt me - j'entends au sens Freudien du terme. Il en ressort qu'une telle symptomatologie, devenue plus ordinaire, plus fr quente actuellement, justifie de maintenir ouvertes toute une s rie d'interrogations. Est-elle la cons quence d'une absence de r f rence au p re et, par del ,   toute autorit  symbolique ? Vaut-elle en soi comme d fection symbolique ? Traduit-elle un culte ambivalent ou plus encore un mode revendicatif, une r bellion qui sonnent comme une qu te d esp r e   r clamer,   exiger du p re et m me encore plus de p re ?

Le cas que je vais exposer ne peut que nous interroger sur les effets des changements en cours dans les familles, y compris du fait des  volutions juridiques, sur le plan de la diff rence des statuts, des places et des fonctions du p re, de la m re et de l'enfant. Ils ne sont pas sans  tre influenc s par les discours sociaux qui assignent chacun   certains signifiants qui stigmatisent, et « norment », redistribuent les cartes.

Je vous propose de lire cette situation que je vais exposer   la lumi re de trois indicateurs qui me paraissent sp cifiques de la fonction paternelle

et d'apporter en retour quelques réponses à mes questions initiales sur le père qui ferait symptôme et en quoi. Ces trois indicateurs sont bien entendu noués les uns aux autres, de même qu'ils relèvent, chacun, des registres du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire. Pour les spécifier et les différencier, je m'appuierai sur ce que Lacan souligne dans *RSI* (leçon du 21/01/1975) : *Un père n'a droit au respect, sinon à l'amour, que si le dit, ledit amour, ledit respect, est, vous n'allez pas en croire vos oreilles, père-versement orienté, c'est-à-dire fait d'une femme, objet petit a qui cause son désir. Mais ce que c'te femme en petit a cueille [...] n'a rien à voir dans la question ! Ce dont elle s'occupe, c'est d'autres objets a que sont les enfants auprès de qui le père pourtant intervient, exceptionnellement dans le bon cas, pour maintenir dans la répression, dans le juste mi-Dieu si vous me permettez, la version qui lui est propre de sa perversion, seule garantie de sa fonction de père ; laquelle est la fonction de symptôme [...]. Pour cela, il y suffit qu'il soit un modèle de la fonction. Voilà ce que doit être le père, en tant qu'il ne peut être qu'exception. Il ne peut être modèle de la fonction qu'à en réaliser le type.* En quelque sorte, le père fait toujours symptôme, parce que c'est inhérent à sa fonction qui ne se soutient que de sa père-version paternelle à assumer son désir sexuel et à se situer dans une disparité sexuée vis-à-vis d'une femme.

Je distinguerai les trois éléments suivants :

- Le père comme tiers sexué. Il se fonde sur la différence des sexes. Il est père-versement orienté par son objet *a*, façon de rappeler que l'homme précède le père, cependant qu'il est préalablement inscrit dans une identité sexuelle et dans une position sexuée, dans une filiation, avant de se confronter lui-même à la paternité.
- Le père comme tiers séparateur dans la dyade mère/enfant : fonction symbolique essentielle pour les progénitures qui leur permet de passer de « lalangue » à la langue. Fonction qui instaure en l'incarnant la Loi de l'interdit de l'inceste et qui s'appuie sur le propre rapport de l'Autre maternel à la fonction paternelle. Tiers dont la présence, incarnée ou non, n'est pas sans importance dans la transmission phallique.
- Le père comme tiers « transmetteur » : père comme Nom (le plus souvent via le nom propre), mais aussi père qui nomme, qui transmet comment il explore les chemins de la jouissance en fixant son propre cadre. Ce qui orientera sa progéniture dans son propre accès au désir, mais non sans devoir y engager la responsabilité de sujet qui lui échoit.

Je relaterai le début du suivi de Michel, un enfant de huit ans inscrit dans une configuration familiale qui me paraît tout à fait contemporaine par bien des aspects. Le père me téléphone et prend rendez-vous pour son fils. Jusque-là rien de particulier. Voici qu'arrivent à ma

consultation les parents et le garçon. Il est noir de peau, pas ses parents. Les parents semblent très complices, mais quelque chose m'intrigue. Je lui demande pourquoi il consulte. Elève de CE2, il me dit : « je fais des bêtises à l'école et il faudrait que je change de comportement. » Il fait ainsi écho à la demande des parents, elle-même influencée par les représentants de l'école (instituteur, directrice, psychologue scolaire) unanimes à souligner son indiscipline, son peu de respect de l'autorité, son agitation excessive (il tient mal en place, se balance sur sa chaise, discute inopinément, mange ses stylos...), ses transgressions réitérées (en particulier, il lui arrive de jeter des objets pendant les cours ; récemment, il jouait avec un briquet dans les toilettes, ce qui n'était pas sans défier ses camarades à se montrer plus décidé à s'affranchir d'un interdit que les autres).

Les parents ont beaucoup d'insistance, pour ne pas dire de jouissance, à se présenter comme « un couple non ordinaire ». En effet, ils étaient mariés, ils ont divorcé, mais je mets un certain temps à réaliser qu'ils ne sont plus ensemble, cependant qu'ils font comme s'ils le sont toujours et parfaitement en harmonie par rapport à leur fils adopté. Madame a souhaité adopter seule un enfant après leur divorce. Elle a eu un agrément en France, puis a fini par se rendre dans un pays lointain pour le chercher, il avait alors 19 mois. Deux ans plus tard, elle a obtenu son adoption plénière. La mère a raconté ce qu'elle savait à Michel. Il connaît le patronyme de sa mère « biologique ». Il sait qu'elle l'a confié à un orphelinat, faute de moyens pour l'élever. Michel précise : « ma maman, elle m'a pas vraiment abandonné. Si ça se passait bien dans ce pays, elle m'aurait pas mis dans un orphelinat ». Il sait seulement qu'il est né de père inconnu. Michel porte désormais le patronyme de sa mère adoptive. Il n'a aucune envie de retourner là-bas. Cependant, il parle pendant l'entretien à son « papa ». Ce dernier confirme qu'il est le père, mais pas officiellement. La reconnaissance de paternité n'est d'ailleurs pas encore entamée. Soit dit en passant, depuis la loi du 25/01/1982, il devient possible pour un homme d'adopter un enfant - sous forme d'« adoption volontaire » et par « possession d'état » - en faisant acte de présence affective et éducative et sans être le père-mari ou le père géniteur. La configuration familiale est un peu complexe, elle est insolite. Après le divorce, après l'adoption, madame et monsieur se sont rapprochés « amicalement ». Monsieur a fait part de son souhait d'« être le père » de l'enfant et elle a accepté. Entretemps, monsieur s'était « découvert homosexuel » et il vit désormais avec un homme. Michel connaît très bien l'ami de son père. Il va chez eux un week-end sur deux et un jour par semaine, par accord tacite avec la mère, sans arbitrage juridique. Voilà donc cet enfant adopté par sa mère, dont les

parents ne vivent pas ensemble, sont séparés. Son père ne l'est pas officiellement, mais agit en tant que tel, sans avoir entrepris la moindre démarche pour obtenir une autorité parentale. Michel vit avec sa mère et tout se passe comme si le père a un droit de garde comme dans une séparation, séparation qui a déjà eu lieu mais qui ne fait pas moins l'objet d'un pacte amoureux entre lesdits parents et qui me semble comme déniée. La mère n'aurait selon ses dires « pas vraiment » l'intention de refaire sa vie. Les parents se présentent comme un couple « libéral », aux idées larges, malgré tout quelque peu exhibitionnistes dans leur manière d'étaler la jouissance qui les lie et qui n'est pas sans retentissement sur Michel, décrit comme « précoce » par sa mère et qui fait l'objet d'une grande admiration pour ses parents. Cette précocité supposée a été mise en évidence lors de tests psychologiques. Je suis surtout frappé par l'élocution aisée, savante, élaborée, de cet enfant qui peut paraître parfaitement lucide sur son parcours de vie, sa situation familiale, qui semble pourtant avoir traversé les épreuves de la vie avec force, mais qui ne me questionne pas moins sur son peu de refoulement apparent et les propos directs qu'il tient sur sa vie et celle de ses parents La mère vante d'ailleurs son extraordinaire intelligence. Elle précise tout de même, comme pour mieux banaliser l'adoption, qu'elle n'attache pas d'importance à la question des origines, faisant allusion au fait que son grand-père immigré avait changé de prénom et n'avait plus voulu parler de son pays de naissance. Elle dit aussi qu'elle a une conception « carrée » de l'éducation, mais qu'elle ne parvient pas à lui fixer des limites. Ses paroles, ses formulations n'en disent pas moins long sur la jouissance qu'elle éprouve quand il les transgresse. Madame semble tirer les marrons du feu. Elle est dans une omnipotence à l'égard de son fils. Elle a aussi la main sur son ex-mari qui dépend d'elle et de son bon vouloir par rapport à l'enfant, tout en maintenant implicitement le lien conjugal à cet homme qui l'a quittée.

Je suis donc surpris par la facilité d'élocution de Michel, lequel est également vêtu comme un adolescent, précoce à reprendre les propos familiers et « cool » de ses parents. Michel est dans la banalisation d'une situation familiale qu'il a toujours connue : « dès que je suis né, je les ai jamais vus ensemble, je suis habitué ». Les parents ne cessent d'affirmer qu'ils sont une famille...une famille où des places sont fixées, mais qui se présente comme unie, alors que c'est le régime de la séparation qui est en place. Tout ceci me paraît surprenant et même quelque peu artificiel, avec des parents qui jouent un rôle parental, qui répondent malgré tout de leur place, cependant que Michel les nomme sans équivoque « maman » et « papa ». Monsieur me paraît paradoxal, pas tout à fait assuré d'une position sexuée stable, mais pour autant assez en-

gagé dans sa « fibre paternelle », se voulant assurer une place de père, affectueusement présent et stable, là où il avait été mal assuré dans sa propre filiation. A ce titre, il vient réparer ce que le père a fait défaut - il a lui-même été abandonné par son père et élevé par un beau-père - et fait entendre que son homosexualité ne fait pas barrage à occuper une place de père, d'un homme « qui tient la route » dans sa fonction parentale. Michel dit de son père qu'il ne l'a pas encore adopté, qu'il ne porte pas son nom et ajoute : « tant qu'il a du plaisir avec son mari, avec son amoureux ! ». Il dit aussi de lui-même qu'il a cinq amoureuses à l'école et que c'est dur de choisir !

J'ai retenu de la situation clinique de Michel qu'il a du mal avec le cadre scolaire depuis le début de sa scolarité, qu'il interroge surtout le lien à l'autorité par l'intermédiaire de celui à son maître qui, à ses yeux, cherche trop à lui en imposer, qu'il y a aussi un effet de la stigmatisation raciale dont il a fait l'objet dès la petite section de maternelle, quand il était qualifié de « singe, de macaque », qu'il lui était dit que sa mère n'était pas sa mère, ce qui fait qu'il continue de s'employer à se faire respecter, y compris par la force, et à se distinguer par ses attitudes décalées et provocatrices qui le positionnent en individu bien distinct dans le groupe des élèves et qui ne s'en laisse pas compter. Les parents suspectent l'école de peu de tolérance du fait de leur propre configuration familiale, qui n'est justement « pas ordinaire ».

Un symptôme a retenu toute mon attention. Il dit que c'était comme cela quand il était petit. J'entends que cela continue plus ou moins, de façon plus atténuée. Je le cite : « je jette les objets que je ne connais pas, j'ai peur que les objets s'animent ». « Par exemple, les Playmobil... j'ai peur qu'ils m'en veuillent, parce que je leur arrache les cheveux pour jouer ». Mais aussi : « Tout ce que je ne connais pas, pour moi c'est dangereux et je jette ». Exemple ? « Une lampe que je ne connais pas... si elle tombe, ça peut prendre feu... alors je la jette ». Bref, il jette tout ce qui est inconnu, car potentiellement dangereux. Moyennant quoi, il répète l'abandon dont il a fait l'objet, le caractère inconnu qui lui échappe, la culpabilité de son agressivité, l'angoisse d'avoir été abandonné ou de l'être parce qu'il ne serait pas conforme pour avoir été rejeté par sa mère biologique et surtout par son père génétique, l'angoisse d'être animé ou de ne plus l'être (on comprend mieux son agitation). D'où sa volonté de s'animer, de se faire remarquer, de rejouer à son insu le rejet dont il a fait l'objet... Le plus significatif, c'est le moment de déclenchement de ce symptôme. Par recoupements, j'entends que cela a commencé à l'entrée en maternelle, au moment où sa mère subit une opération invalidante. A ce moment crucial pour elle, elle le confie

à son ex-mari, celui qu'elle désire comme père de son enfant et qu'elle désigne en conséquence.

En tout cas, je demande à Michel si cela lui paraît vraiment plausible que les objets s'animent tout seul. Il est affirmatif. La preuve lui est venue avec son père. Il a un « petit chien robot, Robby » qui sert de réveil, qui peut marcher, se relever... Il fait ce qu'on lui dit, il répond seulement *yes, no* ... en anglais. C'est le père qui est en tout cas à la commande et qui pourrait lui réserver un certain sort.... Voici qu'il associe sur la créature de Geppetto : Pinocchio ! Il a retenu de l'histoire, certes le fait qu'il parle, rit, pleure. Il n'insiste pas non plus sur les mensonges de la marionnette de bois qui lui allongent le nez, quoique traduisant des fautes, j'entends ce qu'il appelle « des bêtises » en ce qui le concerne, mais le fait, je le cite, « qu'il y a une mauvaise version de l'histoire ». Laquelle ? « Geppetto n'est pas content de Pinocchio, il décide de l'abandonner. C'est pas marrant et Pinocchio s'anime tout seul ». Il est implicite qu'il s'identifie à cet objet, qu'il interroge sa conception, la place et le désir de son « géniteur », que ce symptôme advient en lieu et place de son « père » d'adoption, là où il réside. Bref, la question paternelle est au cœur de son symptôme et de son angoisse pourtant masquée par une capacité de verbalisation optimale.

Enfin, Michel livre un autre point de questionnement angoissant majeur. Il ne cesse de se demander : « pourquoi ma maman m'a adopté et pas quelqu'un d'autre ? Qu'est-ce qui se passerait si quelqu'un d'autre se serait fait adopter ? Si ça se trouve ils se sont trompés, c'est pas Michel mon prénom ». Interrogations sur le critère de choix, sur le désir de la mère adoptante et surtout sur son identité, s'appelle-t-il vraiment Michel ? Qui l'a nommé ainsi ? Qui nomme qui ? Un *remake* aussi d'une fantasmagorie infantile bien connue : n'ai-je pas été échangé par rapport à un autre ou même trouvé par erreur dans un orphelinat-poubelle ?

Maintenant, comment lire ce cas en me référant aux trois indicateurs que j'ai retenus ?

En premier, il me faut souligner le caractère contemporain de cette famille : conjugale, puis séparée, recomposée, adoption d'un enfant par la mère (l'adoption ce n'est bien entendu pas particulièrement nouveau) ; père biologique inconnu, père qui l'élève (ex-mari de la mère d'adoption), qui a l'intention de le reconnaître (envisageant d'associer son nom à celui de la mère adoptive) et qui désormais partage sa vie avec un homme ; mère biologique dont il connaît le patronyme et qui a choisi de l'appeler Michel; mère adoptive qui lui a donné son propre patronyme ; caractère « séparé » du couple dont la séparation est pour

le moins floue avec une dimension de désir qui a circulé et continue de circuler entre cette femme et cet homme. Nouvelle configuration familiale qui témoigne du fait que l'altérité liée à la différence des générations et des sexes est néanmoins inscrite pour cet enfant, cependant que la paternité est exercée par un homme qui n'est ni le père géniteur, ni le père légal, mais le « papa » qui l'aime, l'éduque et prend soin de lui.

Premier indicateur : le père comme tiers sexué. Michel sait qu'il a eu un père géniteur de son pays d'origine. Son « papa » actuel a été marié à sa mère adoptive. Il est inscrit à une place d'homme désirant, sauf que son désir s'adresse à un autre homme. Il est père-versement orienté, sauf que ce n'est pas un objet *a* incarné par une femme qui l'oriente. Que Michel évoque le « mari » du père qui lui donne du « plaisir » laisse préjuger qu'il suppose que son papa occupe une position féminine dans son nouveau couple. En tout cas, l'expérience clinique avec des patients homosexuels vivant en couple prouve que dans l'immense majorité des cas, il y a de l'hétérogénéité, de la disparité - mais est-elle imaginaire ou marquée par la différence des sexes au point de faire altérité ? - quand bien même la composante imaginaire liée à l'homosexualité, celle d'une aliénation au semblable, est sans doute plus sensible, en comparaison aux couples hétérosexuels.

Second indicateur : le père comme tiers séparateur. Dans l'histoire de cet enfant, on peut supposer qu'il a été élevé en créole haïtien à l'orphelinat. Il est notable qu'il ne sait plus rien de cette langue, qu'il l'a refoulée. De quoi néanmoins interroger comme pour tout sujet le lieu/espace subjectif qui le fait passer du Réel de « la langue » à un Réel noué de la langue. Je ne peux rien préciser de plus à ce sujet pour l'instant. Ce qui s'entend avec ce cas c'est l'incidence d'un tiers phallique séparateur qui l'inscrit dans une dimension désirante. Ce sont ses manifestations symptomatiques qui font preuve. Au caractère quelque peu phobique, non sans lien avec le père, toujours dans la culpabilité de commettre des « bêtises », elles laissent supposer une tonalité œdipienne. Sans plus. Je rappelle que ses angoisses se déclenchent dans l'appartement du « papa », avec ce robot chien auquel il s'identifie et qui, selon sa version fantasmée de l'histoire de Pinocchio, peut certes échapper au père, lui désobéir, mais surtout faire l'objet d'un rejet, d'un abandon (l'abandon du père biologique est radical ; celui de la mère est relativisé déjà par la misère sociale), cependant que ce chien parle et répond en une autre langue que le français, en l'occurrence l'anglais. S'identifiant à cet objet, il ne parle pas la même langue que son papa ! En tout cas, il y a une proximité du père et du fils et probablement une tendance inconsciente de Michel à se protéger de trop d'intrusion. Le changement de langue du robot inscrit aussi la mise à distance du père et l'altérité.

Troisième indicateur : sur ces éléments, il est délicat de se faire une idée précise. Le fait que Michel ait gardé son prénom, qu'il connaisse le nom de sa mère, qu'il porte le nom de sa mère adoptive le renvoie à une transmission qui en passe par la mère. Côté masculin, il y a eu l'abandon du père génétique. Il a seulement le modèle de ce papa qui soutient sa père-version, du côté d'un objet *a* incarné par un homme. Il n'empêche que ce qui compte ce n'est pas tant la nature de l'objet que la dimension du désir qui est transmise. Sans préjuger de l'orientation sexuelle à venir de Michel, son énonciation, à propos de l'embarras du choix qu'il a quant à ses amoureuses, indique qu'il se soutient d'un désir phalliquement orienté.

Pour conclure, que dire de ma question initiale sur le père ? Que le passage du *Nom-du-Père* aux *noms du père* que Lacan opère dans la dernière décennie de son enseignement complexifie, diversifie et réoriente la lecture de la question du père. Il nous convie à plus de souplesse dans l'approche et la lecture de l'instance paternelle. A trop mettre en avant le père symbolique comme vecteur primordial de la fonction paternelle, précisément celui de plus en plus visé par les mutations sociales contemporaines, nous risquerions de nous rigidifier en vouant un culte au père, celui justement du patriarcat, alors qu'il s'agit plutôt d'insister sur sa fonction de trou à partir duquel de la référence devient possible pour un sujet. Il me semble que la notion de *Nom-du-Père Réel* chez Lacan, restitue ce qui permet le nouage du nœud et nomme ce qui fait trou. Elle me paraît définir ladite fonction paternelle, qu'il serait d'ailleurs préférable de nommer fonction phallique si on ne veut pas trop être happé par le « paternel » du patriarcat. Un cas comme celui de Michel nous démontre qu'il y a du père, que cela en passe par des *noms du père*, qu'il n'y a pas à réduire le père à une entité personnalisée, ni à confondre sa fonction avec son être incarné. Cela dit, il n'est pas sans symptôme. Ce qui fait qu'il présente un nœud à quatre et non à trois. Charge aux collègues de déployer des cas de nœud à trois pour alimenter nos débats.

Ceci dit, pour cet enfant, quelque chose a pu se nouer dès sa naissance à partir du sceau de la différence des sexes. Il sait qu'il est né d'un père et d'une mère. Il a gardé son prénom. Il est adopté par un couple qui était marié, même s'il a divorcé. Il paraît inscrit dans une altérité de sexes et de générations. Il semble ainsi assurer symboliquement et il n'est pas alors étonnant qu'il puisse développer un quatrième rond : celui d'un symptôme. Pourtant, ce n'est pas si simple pour lui. Rien n'est vraiment joué. Même s'il semble bénéficier d'un passeport pour la vie, qui peut préjuger de son avenir et surtout que transmettra-t-il ?

Les familles d'aujourd'hui ont le mérite de questionner notre pratique et la pérennité de nos concepts. L'indéniable remise en question du père, de sa fonction d'autorité par les modifications de son statut légal, la dynamique égalitariste et paritaire, croissante, qui concerne les femmes et les hommes dans nos sociétés occidentales, sèment sans doute plus de difficultés dans l'orientation phallique des sujets des jeunes générations. Le cas de Michel démontre qu'il y a toujours une transmission phallique, que les lois du langage même malmenées par le discours néo-libéral qui met à son service les techno-sciences ne vient pas à bout des disparités inhérentes à ces lois. Ce qui m'amène à penser que si la clinique évolue, si elle n'est plus seulement de l'ordre d'une clinique Freudienne, si en somme elle n'est pas immuable, ce qui fait notre humanité, à savoir l'opérateur phallique qui conjoint *logos* et sexe demeure, quand bien même la disparité des sexes et des générations qui fonde notre altérité se trouve de plus en plus malmenée à l'époque qui est la nôtre, au moins dans nos contrées.

Si bien que le père fait symptôme aujourd'hui tout particulièrement parce qu'il endosse les contradictions du monde moderne. Décrié, maltraité, considéré comme abuseur, disqualifié, il fait l'objet d'une revendication qui touche certes à sa personne, mais surtout qui dénonce les abus de la norme mâle. La différence des sexes est ainsi interprétée comme une discrimination sociale et non pas comme une surdétermination structurale liée à notre condition humaine qui fait de nous des êtres de langage. C'est bien le Réel de la disparité des sexes qui est visé. Il me semble que le monde contemporain cherche à faire du « père » le bouc émissaire de l'existence de ce Réel comme pour mieux le dénier, lui faisant endosser la responsabilité du caractère fondamentalement inégalitaire des lois du langage et le mettant en demeure d'en répondre.

Discussion

- E. O. - Merci Louis pour ce cas clinique extrêmement riche, extrêmement fouillé et en même temps illustratif des méandres, de cet espèce d'entrelacement de la situation dans laquelle un enfant peut être pris. Ce que je propose alors c'est que soit Géry, soit Angela pose une question à Louis, quitte à en poser d'autres par après et puis qu'on passe à l'exposé de Chantal Gaborit.
- G. P. - Bon alors, ce sera relativement rapidement et sans avoir eu le temps de bien essayer de repenser les choses, mais j'essayais de faire le lien avec ce qu'on avait entendu ce matin et votre exposé, et entre autres le lien avec l'exposé de Jean-Louis Renchon, dont j'avais tendance à entendre que, dans le fond, on passait d'un sujet de la loi à un sujet du droit, et que la loi en analyse ça veut dire autre chose que le droit, ça veut dire effectivement les lois du langage, et que effectivement c'est normalement la nature même du droit positif que de changer, dans une démocratie ça ne devrait pas poser de difficulté, mais peut-être que ce qui se pose là, c'est effectivement la mise en question de la loi en tant que telle, en tant qu'elle est séparatrice, en tant qu'elle est opératrice, et qui devient dénoncée. Ça me faisait penser à ces termes de Foucault qui dit : « Quand la loi disparaît, la norme arrive ». Et effectivement c'est dans nos métiers que parfois on prend le relais des tenants lieu de la loi en devenant des tenants lieu de la norme de manière beaucoup moins légitime, de manière beaucoup plus problématique et c'est vrai que des cas comme celui que vous avez présenté pose beaucoup de questions sur ce que devient, ou ce que peut devenir la pratique analytique en tant qu'elle se solidariserait dans le fond d'une fonction paternelle, parfois j'ai tendance à penser que si les analystes s'inquiètent beaucoup d'un effritement de la fonction paternelle, c'est parce qu'elle est très solidaire de leur position à eux, ou en tout cas d'une part de leur position et quand vous citiez ces trois opérateurs j'avais tendance à me dire : mais au fond, pourquoi est-ce qu'une partie de nos pratiques aujourd'hui sont celles d'être un tiers sexué, un tiers séparateur, un tiers transmetteur, ce qui est peut-être une manière pas tout-à-fait juste de décrire l'acte mais qui en même temps, dans les descriptions d'interventions et de cas qu'on entend aujourd'hui, laisse de plus en plus penser à quelque chose d'un discours analytique qui ne deviendrait pas le discours du maître mais qui en tout cas assumerait quelque chose de ces trois fonctions, et dans le fond de prendre sur soi la question de tenant lieu de la loi, en tout cas de la loi du langage.

Du coup je me disais : est-ce que dans le fond la réaction très inquiète du milieu analytique aujourd'hui c'est celle des néo-réactionnaires ou est-ce que c'est celle des nouveaux sceptiques par rapport à la norme qui est à mon avis beaucoup plus féroce que la loi, et que devient cette pratique en tant que peut-être elle va se reloger du côté de la loi contre la norme, mais en même temps se modifie parce que ça n'était sans doute pas cela dans la Vienne de 1900 ou même dans le Paris des années 60.

Je ne sais pas si il y a lieu de réagir mais en tout cas c'est cette question de la solidarité de la fonction paternelle avec la pratique analytique aujourd'hui et d'un rempart peut-être contre quelque chose de plus féroce.

LOUIS SCIARA - Je ne sais pas ce que je peux répondre à vos remarques.

Moi je dirais deux choses : la mise en question de la Loi, alors avec un grand L, il est sûr que les modifications de la loi juridique témoignent non seulement de modifications dans l'esprit du droit lui-même, mais aussi c'est imprégné par la façon dont les législateurs véhiculent le symbolique, la question du père par exemple. Pour les analystes dans une position de travail, il me semble que de toute façon chaque analyste travaille avec son symptôme et avec sa relation au père, et dans la lecture qu'on peut avoir des cas cliniques, il est évident que nous y sommes de plein pied puisque nous sommes dans le tableau clinique.

Concernant cet enfant, alors : pourquoi j'ai choisi cet enfant ? Parce que ce cas clinique m'avait surpris et c'est le fait aussi que le père, le papa qui se dit le papa et que le gamin appelle papa, m'avait téléphoné, c'est lui qui a pris rendez-vous et dans la façon de se présenter de ces deux parents il y avait une modalité particulière qui en même temps était dans une sorte de déni, de dénégation de leur séparation, enfin bon : il y a tous ces éléments-là. Mais quelque chose fonctionne, enfin je veux dire il y a quelque chose de l'opérateur paternel pour cet enfant qui est en place. Moi je n'ai pas eu l'impression qu'il y avait un effet de suppléance dans le travail que j'ai fait. Pour moi ce qui m'intéresse c'est ça, c'est-à-dire : cet enfant, malgré la configuration contemporaine, malgré les modifications, malgré la position de ce papa, malgré l'homosexualité de son ... Enfin il y a quelque chose de la transmission phallique qui est en place. Peut-être dans les conditions mêmes initiales de l'adoption en Haïti, certainement. Le fait qu'il ait gardé le même prénom a à mon avis de l'importance. Tous les cas cliniques ne sont pas de cet ordre-là. A mon sens, ce qui est délicat, ce qu'amène la lecture avec la pluralité des noms-du-père c'est d'ouvrir ces questions et d'entendre que la fonction paternelle

elle n'est pas incarnée par une seule personne, il y a quelque chose d'une circularité et y compris du signifiant père dans notre monde contemporain.

Là où je ne suis pas d'accord c'est quand on est dans l'excès, à savoir : dire que la question de la transmission phallique serait radicalement remise en question, parce que moi je suis en opposition là-dessus, je n'y crois pas une seconde. Et je considère que les lois du langage, je ne vois pas comment elles peuvent être modifiées, voilà, c'est tout ce que je peux en dire.

Par contre, le retentissement des lois juridiques est considérable et la phénoménologie, et probablement qu'il y a de nouvelles structures, je dirais des nouvelles pathologies certainement, mais en tout cas, fondamentalement, je ne vois pas pourquoi notre humanité serait passée de 1990 à 2012 dans une humanité qui serait dans le hors sens phallique, donc pour moi c'est excessif, voilà c'est ce que je peux dire. En revanche, les outils ; L'homme sans gravité, la nouvelle économie psychique, les séminaires de Lacan sur la topologie borroméenne ça ouvre des questions et des lectures qui ne nous ratatinent pas sur finalement, sur le père du patriarcat, et donc je préfère à la limite qu'on parle de fonction phallique plutôt que de fonction paternelle. D'ailleurs il suffit de regarder dans Le Monde là, le dernier article que j'ai lu ce matin : au nom du père, 83% des couples continuent à adopter le patronyme du père dans les familles françaises alors que la loi est passée en 2007 ou 2005, qu'est-ce que ça signifie sur un plus long terme ? Je n'en ai aucune idée ! Le plus important : qu'est-ce que va devenir cet enfant par rapport à sa position sexuée, qu'est-ce qu'il va lui-même transmettre, voilà ! Est-ce qu'on a le recul ? A mon sens on ne l'a pas et donc il ne faut pas aller trop vite. Voilà ce que je peux en dire et moi je reste avec beaucoup d'interrogations.

G. P. - La névrose insistera toujours, enfin elle persévère et je pense que c'est aussi ce qu'on rencontre, effectivement un peu en décalage avec ce qu'on essaye de théoriser, et ce n'est pas inintéressant de soutenir cet écart.

E. O. - Bien, merci Louis et merci Géry pour votre apport.

UN INTERVENANT - Merci de tout ce que tu as amené. Une question que je me pose quand même : cet enfant, si on le prend du côté de l'enfant, est-ce qu'il ne porte pas l'ensemble des symptômes de tous les adultes qui l'entourent, primo, et l'autre question, mais ça c'est une interrogation que je posais du côté symptomatique, quand tu dis qu'il jette des objets, est-ce qu'il n'y a pas pour lui, quand même, une mise en jeu de quelque chose du côté de l'attribution qui ferait appel

effectivement à cette structure langagière dans laquelle il baigne, pour effectivement pouvoir déboucher sur un jugement d'existence qui s'articule à la dénégation, alors qu'il y a dans le discours, enfin tel que j'ai entendu que tu le rapportais, de la manière dont on parle de lui et dont parle par exemple rapidement, pas comme tu l'as fait, mais on entendait comment les parents le présentaient comme l'enfant adopté d'un couple séparé, or cette formule-là, elle est fautive ! C'est un couple qui s'est séparé et une femme qui a adopté cet enfant après s'être séparée de son conjoint, donc il n'est absolument pas l'enfant adopté d'un couple séparé et là ça me semble être de l'ordre d'un discours inconséquent, ou d'un discours capitaliste et c'est ce type de discours il me semble que met en cause par exemple ce garçon dans la manière dont il jette les objets, il essaye de faire effraction dans ce discours pour introduire une décomplétude et y trouver une place, y jouer une dénégation, y trouver une place d'existence. Il me semble que c'est comme ça que je verrais son symptôme.

Louis Sciara : - Je pense qu'effectivement il est baigné dans ce discours avec les paradoxes que triment les parents, en particulier sur une séparation qui n'en est pas une, ça c'est fondamental. Ce qui fait d'ailleurs qu'il semble adopter les signifiants qu'il entend, mais sur un mode où il les explicite trop clairement, c'est ce que j'ai dit à un moment donné, et ça, pour moi, quand un garçon de 8 ans se met à parler un langage d'adultes, adoptant même les mots de cette modernité (même s'il est en plein dedans), mais quand même, à ce point là, c'est toujours une interrogation. Donc ça c'est un point.

Mais la question du jugement d'attribution ; effectivement, je pense que c'est une hypothèse tout-à-fait intéressante. Il me semble que c'est très intéressant effectivement, mais moi je ne sais pas comment il va évoluer cet enfant. Mais par exemple, puisque dans l'argument des journées, il y a la question de qu'est-ce qui vient faire nomination, et y compris dans le travail de l'analyste. Moi j'ai eu l'impression que dans cette situation clinique c'est pas tellement sur un effet de nomination que je pourrais, enfin dans le maniement du transfert... ce n'est pas tellement là-dessus, c'est plutôt le décoller de ces signifiants plaqués de cette modernité pour essayer de le ramener à sa propre question et qui en passe par ce défilé de symptômes dans lequel il est déjà pris. Voilà.

M. D. - Écoute Louis, moi je voudrais pour une fois faire l'avocat du diable. Diabolus tu sais ; celui qui sépare... Et qu'est-ce qu'il va devenir ce garçon dans le monde actuel si au contraire, tout d'un coup, si justement ben il réalise tout ça ; identification à un père, etc ... Qu'est-ce qu'il va devenir ? Est-ce qu'on s'inquiète de ce qu'il pour-

rait devenir s'il ne rentre pas dans ce moule qui était le moule ancien, mon dieu que va t-il devenir ?

Et, supposons maintenant que tout se passe bien (j'adore ce mot bien), qu'est-ce qu'il va devenir ? Est-ce qu'on peut s'affranchir de poser la question comme ça ? Ça nous permet de voir pour finir ce qui se dérobe, on l'entend immanquablement comme du pathologique, et est-ce que, l'entendant comme pathologique, on entend la dimension politique dont il est porteur. Je ne me fais pas l'apôtre de l'anti-psychiatrie, je pense qu'elle avait posé comme disait l'autre une très bonne question, et la réponse était très mauvaise, mais en même temps, en t'entendant parler, je ne peux pas m'empêcher de me poser la question sur ce mode, qu'est-ce qui lui est promis ? Somme toute, qu'est-ce qui est promis à un garçon comme ça, quelle que soit la solution qu'il va trouver.

LOUIS SCIARA - A vrai dire je n'en sais rien du tout, qu'est-ce qu'il va lui-même transmettre ? Je ne sais pas. Mais, comment dire, les enfants que je peux recevoir au CMBP, il y a beaucoup d'enfants pour lesquels je me pose les même questions et d'autres qui ont des névroses tout-à-fait en place, des névroses infantiles, qui ne sont pas des névroses de l'enfant, pour lesquels aussi il y a un certain nombre d'interrogations puisque ça ne se recoupe pas forcément de la même façon dans ce qui va se dérouler dans l'adolescence et par la suite. Mais tu as raison ; tu insistes sur la dimension politique, moi je suis persuadé que c'est la dimension essentielle qui vient influencer les discours dans lesquels on est baigné. Tu as raison, tu fais l'avocat du diable, je crois que tu insistes plutôt sur un point, presque un point de désarroi pour le clinicien.

M. D. - Et pourtant je te rappelle que, quand même, l'inconscient c'est le politique. Si ça veut dire quelque chose, alors il faut se poser la question justement à travers un cas clinique comme le tien, on peut se poser la question de savoir : qu'est-ce qu'on en fait de cette phrase ?